



Sommaire

- **Règlement intérieur**
- **L'encadrement, les jours et horaires d'entraînement**

Contacts :

Courriel : bdna97411@gmail.com
Site internet : <http://bois-de-neffles974-athletisme974.com/>

0692 26 39 52

Mots du président

Cher(e) athlète,

La saison d'athlétisme 2016-2017 vient de commencer, le club a le plaisir de vous remettre ce livret, qui vous permettra d'avoir les informations utiles à votre adhésion.

Le comité directeur profite de cette occasion pour souhaiter à certains la bienvenue et à tous une belle saison sportive, avec pleine de réussites.

N'hésitez pas à porter haut les couleurs du club !

Vive BNA !

REGLEMENT INTERIEUR

POUR LA SAISON SPORTIVE 2016 /2017

Toute adhésion à une association nous confère des droits, mais également des devoirs dans l'intérêt commun et par rapport à notre mission prioritaire, qu'est la formation et l'éducation des jeunes et moins jeunes.

Article 1) la licence est obligatoire. En aucun cas, nul ne peut prétendre à l'accès à notre discipline sportive, au sein de nos structures (entraînements, stages, déplacements et compétitions) tant qu'il n'est pas licencié pour l'année sportive en cours.

Article 2) le certificat médical est obligatoire et doit être à jour lors de l'inscription. Il atteste de votre bon état de santé, sans contre-indication particulière à la pratique de l'activité sportive Athlétisme.

Article 3) pour les familles ayant plusieurs enfants licenciés au club, un tarif dégressif est proposé par le club (voir fiche d'inscription), des facilités de paiement sont de même accordées.

Article 4) EN CAS D'ACCIDENT survenu au cours des entraînements, stages ou compétitions, les tuteurs ou licenciés eux-mêmes doivent suivre les consignes de la compagnie d'assurance, liés à la licence. Fournir tous les justificatifs et expédier les documents dans les délais prévus. Le remboursement leur sera directement versé par l'assurance. En aucun cas le club ne pourra se substituer à cette démarche, ni avancer les frais médicaux ou d'hospitalisation.

Article 5) En cas d'alerte ORANGE, aucun entraînement ne pourra être assuré.

Article 6) La licence est le document attestant de votre appartenance à la discipline et au club. Elle peut être demandée lors des compétitions.

Article 7) Tout athlète doit être respectueux des principes de notre **CODE MORAL : la politesse, le courage, le contrôle de soi, l'amitié, la sincérité, la modestie, et le respect.**

Article 8) En déplacement, compétition, stages, les adhérents doivent accepter les consignes et les directives du club, sous l'autorité des accompagnateurs, pratiquants désignés ou des enseignants diplômés d'état ou fédéral.

Article 9) Tout comportement en dehors de l'esprit du club pourra pénaliser la personne concernée et en cas de faute grave (agression, détérioration de biens, vols, manquement au règlement intérieur) l'exclusion temporaire ou définitive pourra être prononcée.

Article 10) Tout oubli ou vols d'effets particuliers au sein des sites d'entraînements, stage et compétitions, ne sont pas sous la responsabilité de l'association.

Article 11) Nul ne peut prétendre au remboursement des cotisations en cas de départ temporaire, définitif ou de sanction.

Article 12) Nul ne peut prétendre au remboursement des frais de stage si l'annulation de participation n'est pas signalée, puis justifiée par écrit 72 heures avant la date effective du début de stage.

Article 13) En fin d'entraînement la sortie des athlètes mineurs ne peut être surveillée par le club. Les parents doivent respecter les horaires et être présents.

Horaires voir rubrique encadrement ci-après

Article 14) Les catégories

Les Catégories d'âge 2016

(valable jusqu'au 31 octobre 2016, ces catégories changeront le 1er novembre 2016)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1976 et avant
Seniors	SE	1977 à 1993
Espoirs	ES	1994 à 1996
Juniors	JU	1997 et 1998
Cadets	CA	1999 et 2000
Minimes	MI	2001 et 2002
Benjamins	BE	2003 et 2004
Poussins	PO	2005 et 2006
École d'Athlétisme	EA	2007 à 2009
Baby Athlé	BB	2010 et après

Détails des catégories Masters

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	V1	1976 - 1967
	V2	1966 - 1957
	V3	1956 - 1947
	V4	1946 - 1937
	V5	1936 et avant

Article 15) Il est demandé aux athlètes de porter la tenue officielle du club lors des compétitions, et la tenue du Club est souhaitable lors des séances d'entraînements.

Article 16) En cas de refus d'autorisation d'intervention, chirurgicale, une notification de refus manuscrite devra impérativement être rédigée par les parents.

Article 17) L'athlète doit être présent et assidu à tous les entraînements, en cas d'absence, celui-ci doit prévenir son entraîneur par (tél, sms, mel).

Les dirigeants sont des bénévoles (association / loi 1901), ils sont à votre service mais non vos obligés.

Quelques consignes

- Le point de rendez-vous pour tous les entraînements est situé sur la piste d'athlétisme, y compris pour les coureurs hors stade
- Les parents sont tenus d'accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'au stade d'athlétisme et de venir les chercher au stade. Notre responsabilité n'est engagée qu'au moment de l'arrivée sur le **stade** d'athlétisme (et non sur le parking) et ceci en la présence des entraîneurs ou dirigeants.

Pour tout renseignement, vous pouvez rencontrer les référents du club sur le lieu d'entraînement.

L'ENCADREMENT DES JEUNES

Catégories écoles d'athlétisme, poussin(e)s et Benjamin(e)s

HIBON Fatima

mail : fatyhibon@gmail.fr

Tél : 0692 80 24 94

Séances :

Mardi de 17h30 à 18h45 au stade du Lycée St Paul 4

Jeudi de 17h30 à 18h45 au stade du Lycée St Paul 4

Catégories benjamin(e)s, minimes, cadets, juniors

JEAN-JACQUES Florence

mail : flowjj@hotmail.fr

Tél : 0692 73 63 06

Séances :

Lundi de 18h30 à 20h00 au stade Olympique

Mercredi de 18h30 à 20h00 au stade du Lycée St Paul 4

Vendredi de 18h30 à 20h00 au stade Olympique

Catégories écoles d'athlétisme et poussin(e)s

LOUISIN Jacky

mail : jacky.louisin@orange.fr

Tél : 0692 61 77 29

Séances :

Vendredi de 17h30 à 18h45 au stade du Lycée St Paul 4

Catégories écoles d'athlétisme, poussin(e)s, benjamins, minimes

MONTFORT Jean Louis

Tél : 0692 74 52 83

Séances :

Mardi de 17h30 à 19h00 sur le plateau sportif du Hangar

Jeudi de 17h30 à 19h00 sur le plateau sportif du Hangar

Section ATHLE SANTE

COURDAL Yasmina

Mail : yasmina.noracourdal@gmail.com

Tél : 069238 97 58

Séance :

Vendredi de 18h00 à 19h30 au stade du Lycée Saint-Paul 4

L'ENCADREMENT HORS STADE

Cadets, juniors, seniors, masters

TRAIL : Hubert MOUTOU et Antoine ODON

ROUTE : Bertrand HIBON

Mardi de 17h30 à 19h00 au stade du Lycée St Paul 4

Mercredi de 17h30 à 20h00 au stade Olympique

Vendredi de 17h30 à 20h00 au stade du Lycée St Paul 4

Les lieux peuvent être modifiés en fonction du programme d'entraînement des différents groupes.